

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 18 Mai, M. Robyns de Schneidauer, Chargé d'Affaires honoraire, Consul Général de Monaco pour le Royaume de Belgique, est nommé Délégué de la Principauté au 5^{me} Congrès International d'hydrologie, de climatologie et de géologie qui se tiendra à Liège en 1898.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime la naissance de S. A. R. le Prince Adalbert-Luitpold-Hélène-Joseph-Marie de Savoie, fils de LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse de Gênes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Bulletin hebdomadaire

L'Empire Britannique vient de perdre un de ses hommes d'Etat les plus illustres. M. Gladstone laissera non seulement de profonds regrets en Angleterre, mais encore dans tout le monde civilisé, car il aura été incontestablement l'une des plus nobles intelligences de ce siècle.

Les biographes futurs, dont William Ewart Gladstone lui-même a facilité la tâche en réunissant les documents qui le concernent, diront un jour l'admirable harmonie de sa vie. Nous ne pouvons, dans le cadre restreint de ce journal, que rendre brièvement hommage à sa mémoire.

Ce qui sera dans l'Histoire le plus beau titre de gloire et ce qu'on n'oubliera jamais de Gladstone, c'est moins sa merveilleuse éloquence et les résultats de sa longue carrière ministérielle, que la constante élévation d'aspirations dont il fit toujours preuve, le haut sentiment d'équité qu'il apporta dans l'étude des grands problèmes de tout ordre, économiques, politiques, religieux ; c'est enfin la sincérité de conviction, le courage et l'énergie irréductible qu'il a déployés jusqu'au dernier jour dans la défense de ce qu'il croyait être la vérité.

Homme politique, historien, orateur, ce fut un génie merveilleusement complet ; et cet homme, qui a étudié Homère et l'âge homérique comme jamais on ne l'avait fait avant lui, avait une âme digne de la belle antiquité des temps à jamais défunts où l'énergie humaine ne devait pas s'assouplir à la mesquinerie des passions indignes et des intérêts honteux.

Et c'est pourquoi la disparition d'un tel homme n'est pas une perte seulement pour la nation dont il fut l'un des fils les plus glorieux, elle est un deuil pour tous les pays et pour l'humanité tout entière.

En France, la bataille électorale est terminée, bataille pacifique s'il en fut, car jamais renouvellement législatif ne se fit avec plus de calme et de dignité nationale. Au cours de cette période électorale, les républicains de gouvernement ont affirmé leur programme de progrès, mais aussi leur ferme opposition contre le socialisme, et au second comme au premier tour de scrutin, c'est cette politique modérée toute de sagesse et de patriotisme, qui

l'a emporté. On ne peut que s'en réjouir pour la France qui a besoin de tranquillité et de sécurité pour se livrer au travail et poursuivre les œuvres pacifiques qu'elle a entreprises, l'Exposition de 1900, par exemple.

Autant qu'on peut en juger par les résultats connus, il paraît que la volonté qui vient de se dégager de la dernière consultation du suffrage universel, est celle-ci : substituer aux promesses et aux utopies des réalités, à la rivalité des personnes, aux compétitions des coteries, une union d'autant plus féconde qu'elle sera moins troublée par une énervante et permanente obstruction.

Le programme est beau, espérons qu'il sera tenu.

M.

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

En présence de LL. AA. SS. le Prince de Monaco et le Prince Héritaire a eu lieu vendredi dernier, à 2 heures et demie de l'après-midi, l'inauguration du service de refoulement des eaux-vannes de la Condamine. Cet important travail d'utilité publique et d'assainissement, qui a été rapidement mené à bien, marque pour la Principauté un nouveau pas dans la voie du progrès. Désormais, le port de Monaco restera, en effet, indemne de toute souillure, les eaux provenant des égouts de la ville basse ne s'y déversant plus et se trouvant, par de puissants appareils, rejetées au loin dans la baie de Fontvieille, à 50 mètres en mer et à 20 mètres de profondeur.

Le système Shone adopté par l'Administration de la Société des Bains de Mer, à l'initiative et aux soins de laquelle est due cette intéressante installation, est un système tout nouveau pour le continent européen, mais déjà mis à l'épreuve en de nombreuses villes de l'Angleterre et des Etats-Unis. Son application à Monaco a nécessité la construction de deux usines séparées.

L'inauguration a d'abord commencé par la visite de l'usine de compression d'air dont les locaux avaient été coquettement parés de fleurs et de drapeaux monégasques. LL. AA. SS. le Prince Albert 1^{er} et le Prince Héritaire, accompagnés du Chef d'escadron Alban Gastaldi et de M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, y ont été reçus par M. Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, qui avait auprès de lui M. Cabirau, ingénieur, et M. Tasson, entrepreneur général de l'installation.

S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. Emile Bernich, Conseiller privé ; M. Bergès, Directeur des travaux publics de la Principauté ; la plupart des autorités et un certain nombre de notabilités monégasques étaient également présents.

Dans le hall des machines, on admire l'ingénieuse installation des deux moteurs à gaz « Crossley », actionnant quatre grandes pompes au moyen desquelles l'air comprimé est emmagasiné dans deux réservoirs, sous la pression de trois atmosphères. Pompes et réservoirs ont été

construits par la maison anglaise Hughes et Lancaster.

Les invités se rendent ensuite dans une salle voisine où un lunch est préparé.

M. Camille Blanc, s'adressant à Leurs Altesses, les remercie d'avoir bien voulu honorer de Leur présence l'inauguration de cette installation destinée à parfaire dans la Principauté le service de l'assainissement et d'hygiène publique. S. A. S. le Prince Albert 1^{er}, répondant à ces paroles, félicite en termes chaleureux M. Camille Blanc de son initiative, et complimente aussi M. Cabirau, l'habile ingénieur de la Société des Bains de Mer, auquel incombait la surveillance de cette intéressante entreprise.

En traversant de nouveau le hall des machines, les invités s'arrêtent devant une plaque de marbre commémorative, sur laquelle est gravée cette inscription :

Le 20 Mai 1898

EN PRÉSENCE DE LEURS ALTESSES SÉRÉNISSIMES
 MONSIEUR LE PRINCE ALBERT 1^{er}
 ET MONSIEUR LE PRINCE HÉRÉDITAIRE
 LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ INAUGURÉS
 M. CAMILLE BLANC
 ÉTANT PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Toujours guidés par M. Camille Blanc et M. Cabirau, les Princes, suivis du cortège des invités, se rendent par le boulevard de la Condamine, à l'usine des éjecteurs. Par un étroit escalier en fer, ils descendent jusque dans la chambre souterraine où, par la force de l'air comprimé provenant des réservoirs de l'usine précédemment visitée, les eaux-vannes des égouts sont refoulées dans la baie de Fontvieille.

A leur sortie sur la plage et avant de se retirer, Leurs Altesses Sérénissimes assistent enfin au démontage d'un des secteurs de l'ancien conduit, désormais inutile, par lequel les eaux-vannes étaient jusqu'à ce jour déversées dans le port de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert, en prenant congé de M. Camille Blanc et de ses collaborateurs, leur a renouvelé l'expression de la satisfaction que lui a causée cette visite d'une installation si importante pour le bon renom et la prospérité croissante de la Principauté.

S. A. S. le Prince Héritaire s'est rendu samedi après-midi à la caserne des Carabiniers, à Saint-Roman, où Il a été reçu par M. le Commandant Belon. Son Altesse a longuement visité les divers locaux de la caserne et s'est rendu compte en détail de l'installation des hommes. Une visite analogue a été faite, hier lundi, par le Prince Louis à la caserne des Gardes d'honneur, où Il a été reçu et accompagné par le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur.

Samedi soir, à 8 heures et demie, une sérénade a été donnée par l'excellente musique de la Société Philharmonique à son président, M. le Chevalier de Loth, à l'occasion de sa fête.

Dans ses audiences des 17 et 20 mai courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Le nommé Emile Peyre, né à Paris le 12 septembre 1834, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le nommé Joseph Noyer, né à Valady (Aveyron), le 10 décembre 1827, raccommodeur de parapluies, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour même délit.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Tous les yachtsmen du littoral ont appris avec plaisir que le Club Nautique et le Club de la Voile, Sociétés jusqu'ici rivales, viennent de fusionner et ne forment plus désormais qu'une seule et même Société sous le titre de Club Nautique (Club Nautique et Club de la Voile réunis). Pour faciliter l'accord, les deux sympathiques présidents, M. Edouard Beri et M. le comte de Cessole, ont donné leur démission et ont été élus présidents d'honneur de la nouvelle Société. Quant au nouveau président effectif, M. le duc de Rivoli, son nom seul est un gage de prospérité et d'avenir brillant pour l'importante et florissante réunion nautique de Nice.

D'Antibes :

M. Albert Ménier, propriétaire du yacht *Némésis*, est venu depuis quelques jours s'installer avec sa famille en sa belle villa de la route d'Antibes.

De Bastia :

L'escadre de la Méditerranée, sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Humann, a fait, cette semaine, escale à Bastia, et s'est ensuite dirigée vers Bonifaccio pour continuer ses manœuvres.

M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Gabriel Le Roux viennent de s'installer pour la saison d'été à la villa Vial, à Saint-Jean.

M. le Préfet vient tous les matins à Nice, pour expédier les affaires courantes et rejoint le soir sa charmante villégiature.

Avant de rentrer à Nice, M^{sr} Chapon, évêque de Nice, se rendra directement à Saint-Brieuc, son pays natal, où il séjournera une quinzaine de jours.

A L'ÉTRANGER

De Londres :

Malgré le temps horriblement froid et triste, la *season* ouverte par le « drawing-room » de la Reine, dès le lendemain retournée à Windsor, bat aujourd'hui son plein. A Covent-Garden, où les places sont louées pour trois mois, on a joué depuis la réouverture *Lohengrin* avec Van Dyck et M^{lle} Eames, *Roméo et Juliette* avec Saleza et M^{lle} Adans, *Tristan et Yseult* avec Jean de Reské et Lillian Nordica, *la Walkyrie*, *Faust*, *Carmen*, *Orphée*, *Philemon et Baucis*. Les autres théâtres regorgent de monde, ainsi que les « music-halls » et les Expositions. La foule élégante aussi s'entasse dans les ventes publiques comme celle de la collection Sleeksher où une tabatière en émail s'est vendue 84,750 fr. et celle de la célèbre bibliothèque de lord Ashburnham qui a produit 1,569,800 fr.

De Paris :

L'amiral Charles Duperré vient d'être nommé président de l'Union des Yachts Français, en remplacement de l'amiral baron Lagé, décédé.

Le prince Anatole Bariatinsky, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, et la princesse sa femme, accompagnés de M. Alexis Philosophoff, écuyer du Tsar, sont arrivés hier à Paris.

M^{sr} le duc des Abruzzes, neveu du roi d'Italie, qui prit, on s'en souvient, une part si active aux régates du littoral, vient de partir de Turin pour entreprendre son voyage d'exploration au pôle Nord. Il se rendra d'abord au Groënland, où il complètera tous ses préparatifs.

Par suite de la persistance du mauvais temps à Turin, le duc n'a pas pu réaliser l'ascension en ballon qu'il avait projetée de faire avec l'aéronaute Godard.

Lettre de Paris

Paris, 23 mai

Le second tour de scrutin vient de compléter le personnel législatif de la nouvelle Chambre des députés et, comme tout le faisait prévoir, la majorité gouvernementale ne sera pas sensiblement modifiée. Les socialistes ont bien gagné çà et là quelques sièges, mais par contre ils ont perdu la plupart de leurs chefs et, au scrutin de ballottage, M. Goblet a subi le sort malheureux de MM. Jaurès et Guesde. A citer, parmi les autres particularités de ce deuxième vote, la rentrée au Parlement de M. Paul de Cassagnac et de M. de Lanessan, le succès de M. Gaston Menier, et la défaite de MM. Lebon, ministre des colonies, et Flourens, ancien ministre des Affaires Étrangères.

On attend toujours avec impatience des nouvelles sensationnelles de la guerre hispano-américaine. L'arrivée de l'escadre de l'amiral Cervera à Santiago de Cuba, où on croyait que l'amiral Sampson lutterait pour l'empêcher de parvenir, a excité un très vif enthousiasme à Madrid. Elle est, en effet, de nature à modifier grandement, à l'avantage des Espagnols, une situation que les hésitations du ministère de la marine avaient fort compromises au début.

Par le secret dont il a su envelopper ses évolutions, par la multiplicité des informations contradictoires qu'il a eu l'habileté de semer sur sa route, l'amiral Cervera a trouvé moyen d'échapper à la vigilance de ses adversaires, de dérouter toutes leurs prévisions, de les obliger à changer leurs plans ; enfin, d'éloigner, au moment choisi par lui, des parages vers lesquels il se dirigeait, les navires ennemis, plus nombreux et mieux armés, qui lui en disputaient l'accès. Par là, il a conservé intacte à son pays une force navale importante, maîtresse des routes de la mer, par la supériorité de vitesse dont elle dispose, apte à se porter, en temps utile, sur tous les points susceptibles d'être menacés et qui par là est appelée à jouer un rôle décisif dans les événements qui suivront. Par surcroît, il a prouvé à son pays et à l'Europe, qui suit avec anxiété les péripéties de cette lutte inégale, que la flotte espagnole avait un chef ; et cette constatation, sans doute, n'est pas de moindre intérêt.

Que va faire maintenant l'heureux gagnant de la partie de cache-cache engagée avec l'amiral Sampson ? Se portera-t-il, comme quelques-uns le pensent, au secours de Porto-Rico ? S'efforcera-t-il, comme c'est probable, d'entraîner à sa suite, et de battre une seconde fois, au noble jeu de barres, les vaisseaux américains, tandis que l'escadre de réserve de l'amiral Camara filera à toute vapeur vers un monde encore inconnu ? Nul ne le pourrait dire. Ce qui paraît bien certain dès l'heure présente, c'est que la guerre ne sera pas aussi facilement réalisée que l'avaient imaginée les conseillers du président Mac-Kinley. Les nouvelles qui arrivent de la Floride ne sont pas très brillantes. Les correspondants anglais sont eux-mêmes contraints d'avouer que rien n'est prêt pour une grande expédition. « L'artillerie, dit le *Standard*, est sans canons, la cavalerie sans chevaux et l'infanterie sans fusils. » On voit que si Cuba doit être enlevée à l'Espagne, ce ne sera pas encore pour la semaine prochaine.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Un tunnel sous-marin — Ira-t-on jamais à pied sec de Saint-Petersbourg à Cape-Town ? Cela est bien possible. L'Europe, l'Asie et l'Afrique ne forment, il n'y a pas si longtemps, qu'un seul morceau : l'Asie et l'Afrique ne sont maintenant séparées que par une nappe d'eau insignifiante, qui est le canal de Suez. Si donc on ne peut éviter de franchir l'eau, du moins la navigation est réduite à un minimum : mais, pour éviter la Méditerranée, quel détour ne faut-il pas faire, quels frais et quelle perte de temps ? Ne serait-il pas plus avantageux de pouvoir passer par une voie plus directe, sous la mer, par exemple ? M. Berlier le croit, et, après avoir creusé deux tunnels sous la Seine, il en voudrait creuser un sous la Méditerranée, de Tarifa à Tanger. Ce tunnel, partant de la baie de Vaqueros, serait précédé d'un tunnel d'approche de 3 kilomètres en Espagne, de 6 kilomètres au Maroc : sa longueur totale serait de 41 kilomètres. Il passerait à 450 mètres de profondeur environ, et son exécution coûterait 3,000 francs par mètre courant (à double voie). Par ce tunnel, les chemins de fer espagnols se relieraient aux chemins de fer algériens qui quelque jour sans doute, se rattacheront au réseau dont le centre de l'Afrique sera nécessairement envahi. Le projet de M. Berlier est audacieux : mais l'affaire sera-t-elle rémunératrice ? Et quelle nation européenne se

chargera de « faire un sort » au Maroc ? Ce sont là des questions à étudier au préalable. Le *Génie civil*, qui expose le projet Berlier, n'a pas un enthousiasme débordant.

Coloration artificielle des fleurs. — M. W. Brockbank rend compte dans le *Gardener's Chronicle* des expériences qu'il a faites, de concert avec M. Dorrington, sur la coloration des fleurs par simple immersion de la tige coupée dans une solution colorée.

L'écarlate d'aniline, dissout dans l'eau, produit rapidement des fleurs rouges de tous les tons, de même que l'indigo-carmin donne des fleurs bleues et les deux unies tous les mélanges de pourpre et de violet.

Le muguet se teinte, en six heures, en bleu ou en rouge ; il faut douze heures pour donner aux fleurs blanches de narcisse la teinte pourpre la plus prononcée, les tons rouges moins accentués se produisant dans un délai moindre. En douze heures également les asphodèles jaunes prennent une teinte écarlate foncée ; pour les hyacinthes, les cyclamens, les tulipes, etc., la coloration est plus rapide.

Chez nombre de fleurs, la coloration n'est pas uniforme, ainsi chez l'*abutilon* elle ne se produit que pour le calice et n'atteint pas les pétales ; chez d'autres, comme le perce-neige, la coloration donne lieu à une nervation très jolie. On obtient aussi de très jolis effets avec des plantes à feuilles bariolées de blanc, comme l'*aucuba*. Il ne semble pas d'ailleurs que les fleurs ainsi traitées se fanent plus vite que les autres.

LETTRES ET ARTS

Les Mémoires du Cardinal de Richelieu. — La *Société de l'Histoire de France* nourrit un grand projet, qu'elle n'a pas encore ébruité : elle rêverait de publier les *Mémoires de Richelieu*.

Ces mémoires avait été édités déjà, il y a une soixantaine d'années, en diverses collections ; notamment en celles de MM. Michaud et Poujolat, et de Guizot ; mais partout de façon incomplète. Il s'agirait cette fois, de reprendre aux archives du quai d'Orsay les manuscrits qui y sont réunis, et, à la lumière des documents nouveaux dont la science s'est enrichie depuis cinquante ans, d'ériger à la mémoire du cardinal son monument définitif.

C'est à un membre du corps diplomatique, M. le comte Horric de Beaucaire, que revient l'honneur de cette idée, à laquelle M. Hanotaux, son ami, s'est, comme on pense, associé d'enthousiasme... Mais l'entreprise est longue et difficile, et la Société n'a pas encore pris parti.

Elle a, en ce moment, plusieurs ouvrages importants sur le chantier. Elle va publier les Mémoires — inédits — du chevalier de Quincy, sur la guerre de Succession d'Espagne ; elle réimprime la Chronique du héraut Berry sur la guerre de Cent ans et l'époque de Jeanne d'Arc ; elle prépare la publication du journal inédit de Jean Valier, sur la fin de la Fronde et les années qui suivirent, jusqu'à la mort de Mazarin ; — et aussi celle de la Chronique, également inédite, du Vénitien Antonio Morosini, qui sont une contribution, d'intérêt très neuf, à l'histoire de France du xv^e siècle. Ajoutez à cela une réimpression des Mémoires du maréchal de Floranges. Voilà bien du travail, et de sérieuses dépenses engagées.

Ces nouveaux Mémoires de Richelieu formeraient une œuvre de douze à quinze volumes dont la publication s'espacerait sur une dizaine d'années au moins ! Mais tous semblent désirer de si bon cœur que la chose se fasse, qu'assurément, et tôt ou tard, elle se fera.

A l'Académie française. — C'est après-demain, jeudi, qu'aura lieu, à l'Académie, la discussion des titres des candidats ; on se souvient que l'an dernier cette cérémonie fut instituée sur la proposition du doyen, M. Legouvé.

Il faut pourvoir au remplacement du duc d'Aumale et de M. Henri Meilhac. Pour le premier de ces sièges, les candidats sont, par ordre de présentation : MM. Guillaume, baron Imbert de Saint-Amand, général du Barail, Ernest Daudet. Le baron de Saint-Amand ne s'est présenté que sur le refus du prince de Joinville, qui aurait certainement réuni tous les suffrages, et sur le refus du marquis de Vogüé, membre de l'Institut et

ancien ambassadeur. (Cela eût fait deux Vogüé à l'Académie.)

Le sympathique diplomate a écrit neuf volumes sur la reine Amélie, et, dans son ouvrage *En exil*, s'est vivement élevé contre la proscription des princes.

Il est certain (et même entendu d'avance) que l'élection ne donnera aucun résultat et qu'on la renverra à l'an prochain, après les huit tours de scrutin réglementaires.

Pour le siège de Meilhac, il y a quatre candidats : MM. Henri Becque, Paul Hervieu, Henri Lavedan et Faguet. Les chances de ce dernier ont beaucoup diminué.

Ajoutons que M. Perraud, évêque d'Autun, est arrivé à Paris pour prendre part à ces deux élections ; autre arrivée à Paris : M. Guillaume, directeur de l'Ecole française de Rome.

Il est impossible de formuler le moindre pronostic pour ce fauteuil ; un joli mot d'un académicien à M. Lavedan ; celui-ci venait rendre visite au plus exquis ironiste du palais Mazarin et lui demandait sa voix : « Trop tard, mon cher, trop tard, lui répondit l'académicien ; je suis engagé jusqu'à la garde ! » Mais il ajouta aussitôt : « Il reste encore la garde ! »

MARINE ET COLONIES

L'Altération des métaux par l'eau de la mer.

— M. Ledy, qui a eu occasion d'examiner une grande quantité d'objets métalliques retirés du fond de la rade de Brest, au cours de travaux de dragage, formule dans les *Annales des Ponts et Chaussées* (1897, 3^e livraison) des conclusions intéressantes sur l'action prolongée de l'eau de mer sur les métaux.

Il n'y a que l'or et l'argent qu'on trouve intacts ; les autres métaux subissent tous des attaques plus ou moins profondes, dont l'importance peut se résumer ainsi qu'il suit :

Le bronze pur, ne contenant que des traces de plomb, de fer ou de zinc, paraît doué d'une très grande résistance à l'attaque de l'eau de mer ; au bout de trois cents ans, il n'a subi qu'une corrosion superficielle très légère. Au contraire, la fonte et le fer subissent des décompositions beaucoup plus rapides, non seulement à la surface mais encore dans la masse. Pour le fer, l'action superficielle est prépondérante ; pour la fonte, c'est, au contraire, l'action à l'intérieur qui se produit surtout.

Cette action est particulièrement dangereuse en ce sens qu'elle n'altère pas la forme des objets et que rien, pour ainsi dire, ne prévient de la diminution de leur résistance. La fonte attaquée subit la décomposition connue sous le nom de « ramollissement de la fonte » et se laisse alors couper au couteau comme de la mine de plomb. L'altération est plus ou moins complète suivant la durée de l'immersion et la nature de la fonte.

Congrès international des pêches maritimes.

— Le deuxième Congrès international de pêches maritimes, d'ostréiculture et d'aquiculture marine doit avoir lieu du 1^{er} au 5 septembre prochain, à Dieppe (Seine-Inférieure).

Ce Congrès sera présidé par l'amiral Duperré, président d'honneur, et par M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

En dehors des discussions et communications relatives aux pêches maritimes, à l'ostréiculture et à l'aquiculture marine, des excursions scientifiques seront dirigées sur les points les plus intéressants des côtes de Normandie et d'Angleterre ; elles auront pour but de mettre en évidence les ressources se rattachant aux pêches maritimes et aux industries de la mer.

Les personnes qui désirent faire une communication à l'une des séances ou envoyer un mémoire devront demander un exemplaire des statuts du Congrès, accompagné des renseignements généraux indispensables à tous ceux qui veulent participer à cette réunion.

Variétés Monégasques

LA SALLE DES CONQUÊTES

et la collection de portraits de la cour de France
AU PALAIS DE MONACO

Suite. — Voir le numéro 2079

Bernardoni avait eu la main heureuse ; le copiste de Rigaud, auquel il avait été adressé, *La Penaye* était, parmi les élèves de ce grand peintre, celui qui reproduisait avec le plus de fidélité les procédés, le faire et le sentiment du maître ; c'est lui qui était, de son aveu, exclusivement chargé de copier les originaux de ses portraits.

L'auditeur écrivait au Prince Antoine le 19 mars 1723 :

« Les portraits s'avancent et j'en ay eu un de feu M. le Prince qui est très ressemblant. C'est M. le duc de Valentinois qui me la procuré de M. le comte de Tavanoes et celuy cy l'a fait venir de Dijon tout exprès. »

Malgré l'application et l'activité de La Penaye, le travail n'avancait pas suffisamment au gré des désirs du Prince ; Bernardoni avait peine à calmer l'impatience de son maître ; il disait le 26 mars :

« Il y a déjà trois portraits faits de ceux que Votre Altesse m'a demandés, et on travaille actuellement au quatrième. Si j'avais voulu me servir d'un barbouilleur l'ouvrage serait déjà finy. »

Le Prince se plaignait encore au mois de septembre, au suppléant de Bernardoni, Le Page, pendant une absence de l'auditeur :

« Vous savez que des sept portraits que j'ai demandés à M. Bernardoni le 12 may 1722 je n'ay reçu, par le ballot parti de Paris le 9 août dernier, que ceux du grand prince de Condé et de M. le maréchal de Luxembourg. Il reste encore à me revenir ceux de M. de Turenne, M. le maréchal de Créqui, M. le maréchal de Vauban, M. le maréchal de Catinat et de M. de Louvois.

« Je vous charge, en votre propre et privé nom, de dire au peintre de ma part qu'il me fera un vray plaisir d'expédier ces cinq portraits tout le plus tost qui luy sera possible, pour me les envoyer l'un après l'autre, par la voye de la diligence et celle des sieurs Montmea, de Lyon.

« Si l'on pouvait faire difficulté de prester les originaux de ces portraits, vous n'aurez qu'à le dire à M. le duc de Valentinois, qui se chargerait volontiers, et pour l'amour de moy, d'en faire la demande pour m'en procurer la copie. »

Le Page répondait le 4 octobre par ces intéressants détails :

« Je sçavois bien, Monseigneur, que V. A. avait demandé à M. Bernardoni plusieurs portraits, dont ceux du grand prince de Condé et de M. le maréchal de Luxembourg, luy avaient déjà été envoyés ; mais j'ignoerois absolument ceux qui restaient à luy faire tenir, ainsy que le nom et la demeure du peintre qui doit les faire. Heureusement m'étant souvenu d'avoir ouy dire qu'il étoit un élève de M. Rigault, j'ay été ce matin chez celuy cy, où j'ai effectivement trouvé l'homme que je cherchais. Je luy ay fort recommandé, de la part de Votre Altesse, d'expédier le plus tôt qu'il luy sera possible les cinq portraits qu'Elle a eu la bonté de me désigner, et il m'a promis d'y travailler sans discontinuation, à mesure qu'il pourra avoir en main les originaux. Sur ce qu'il m'a marqué avoir ouy dire à quelqu'un que celuy de M. le maréchal de Vauban, de la façon du mesme sieur Rigault, se trouve actuellement chez M^{me} de Ferriol, je l'ay prié de m'en éclaircir, afin d'en informer M. le duc de Valentinois, qui se fera certainement un plaisir de nous le faire prester pour en tirer une copie. J'en useroy de même pour les quatre autres que je m'en vais chercher dans leurs familles, et dont M. le duc aura seulement la bonté de faire la demande, n'étant point à présumer que le peintre ny moy puissions les obtenir sans son crédit. Outre les perquisitions que je pourray faire de mon côté, j'écriray aussy à M. Bernardoni de me déclarer les personnes qui luy avoient promis de les luy procurer, et finalement V. A. peut compter sur tout ce qui pourra dépendre de moy pour son entière satisfaction à cet égard. »

Il ajoutait le 18 octobre :

« M. de Maignon, M. le duc et madame la duchesse de Valentinois jouissent tous d'une parfaite santé ; j'ay eu l'honneur de les voir ce matin, à l'occasion de prier M. le duc, de la part de V. A., de vouloir bien nous procurer le portrait de M. le maréchal de Vauban pour en tirer une copie. Non seulement il a eu la bonté de me le promettre de la meilleure grâce du monde, mais il m'a aussy ajouté qu'il en fera dès aujourd'hui la demande à M^{me} de Ferriol, dont je luy ay appris le retour de la campagne. J'iray demain au matin prendre cet original de sa part pour le remettre sur le champ au peintre qui y travaillera sans inter-

ruption, en attendant que je puisse luy fournir pareillement celuy de M. le maréchal de Créqui, que je compte d'avoir aussitôt que M^{me} la duchesse de Lesdiguières sera à Paris. »

Le prêt du portrait de Vauban ne fut pas obtenu sans peine ; il fallut que le gendre du prince, le duc de Valentinois, s'y employât à plusieurs reprises auprès de M^{me} de Ferriol. Le Page écrivait le 22 octobre :

« M. le duc de Valentinois a pris la peine d'aller luy même demander à M^{me} de Ferriol le portrait de M. le maréchal de Vauban, et elle lui a accordé la faculté d'en faire tirer une copie. Comme cette dame témoigna cependant à M. le duc un peu de répugnance à laisser sortir ce tableau de chez elle, il s'offrit d'y envoyer le peintre pour y travailler ; et en effet, il y a déjà envoyé son chevalet et ses pinceaux pour en commencer l'ébauche lundy prochain et continuer ensuite son ouvrage avec le plus de diligence qu'il pourra. »

M^{me} de Ferriol finit par laisser sortir de chez elle l'œuvre de Rigaud : Le Page donnait dans ces termes des nouvelles de la copie de La Penaye le 29 octobre :

« La copie du portrait de M. le maréchal de Vauban destinée à V. A. est tout à fait ébauchée et même déjà fort ressemblant à son original, que M^{me} de Ferriol nous a finalement lâché moyennant l'apposition de son cachet, ce qui ne contribuera pas peu à l'avancement de la besogne, aussy bien qu'à sa perfection. Le peintre m'a promis de remettre la main à l'œuvre d'abord que les festes où nous allons entrer seront passées, et de continuer son travail jusqu'à ce qu'il soit entièrement finy. »

Cependant Le Page continuait avec activité ses recherches ; il écrivait le 1^{er} novembre 1723 :

« Outre le portrait de M. le maréchal de Vauban, dont la copie est déjà ébauchée et celuy de M. le maréchal de Créqui, trouvé chez M^{me} la duchesse de Lesdiguières, j'ay encore détérré celuy de M. le maréchal de Catinat, qui est entre les mains de M. l'abbé Pucelle ; de manière qu'en voilà plus que suffisamment pour occuper le peintre d'icy à quelque temps ; et c'est aussy pour cela que je me suis pas encore pressé de chercher les originaux de M. le maréchal de Turenne et de M. de Louvois, que je seray toujours à portée d'indiquer à M. Bernardoni, afin qu'il emploie les moyens convenables pour les obtenir. »

Cependant le Prince avait hâte de compléter sa collection ; il s'irritait des lenteurs de La Penaye ; il avait maintes fois insisté pour en donner l'exécution simultanée des copies à plusieurs artistes ; Bernardoni cherchait à détourner son maître d'une tentative dont il n'augurait rien de bon ; il écrivait le 14 janvier 1724 :

« J'ay fait porter chez le peintre le portrait de M. le maréchal de Catinat et il aura la semaine prochaine celuy du maréchal de Créqui. Supposé qu'il ne hâte pas son travail, on employera d'autres copistes puisque V. A. l'ordonne ainsi. La différence qu'on y trouvera ne sera pourtant pas médiocre, puisque celuy dont nous nous servons est sans contredit le meilleur de Paris et c'est le seul dont M. Rigault se sert pour copier ses portraits. »

Sur de nouvelles instances, Bernardoni céda ; mais il arriva ce qu'il avait prévu : le résultat fut détestable ; il est consigné dans sa lettre du 28 avril 1724. Il annonce d'abord l'envoi des portraits des maréchaux de Catinat et de Villars et du marquis de Louvois :

« Votre Altesse aurait eu en même temps celuy de M. le maréchal de Créqui, que j'ay fait faire par une autre main, mais il était si différent des autres portraits qu'en vérité elle aurait été fâchée de le recevoir. C'était une vraye enseigne à bière, que j'ay jugé à propos de laisser au peintre, afin qu'il s'en défasse en faveur du premier cabaret où l'on débite cette marchandise. »

« La copie du portrait de M. le maréchal de Catinat qu'elle va recevoir vaut beaucoup mieux que l'original de *Ferdinand*, sur lequel elle a été tirée, l'habile copiste ayant sçu corriger les défauts ; tant il est vray qu'il faut toujours se servir de gens propres à réussir, quoy qu'il en coûte un peu plus de temps. Ce que j'en dis n'est pas pour la mener bien loin

« parceque au commencement de la semaine prochaine on va ébaucher le portrait de M. de Vendôme, qui sera suivi de ceux de MM. de Turenne, de Créqui et de Berwick. »

La correspondance du Prince et de Bernardoni continua à noter pendant les années suivantes l'exécution des copies de portraits des maréchaux, qui se poursuivit jusqu'au milieu de 1726. La salle des conquêtes s'enrichit encore de ceux des maréchaux d'Humières, de Boufflers et de Tessé.

Une autre recherche dans le même ordre d'idées donnait alors une autre direction aux préoccupations du Prince.

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, messieurs Henri FONTAINE, employé à la Société des Bains de Mer, et Edmond DEFRESSINE, principal clerc de notaire, demeurant tous deux à Monaco, ont acquis de : 1^o madame Marie-Augustine NOËL, épouse de monsieur Anthelme BOURGEOIS, rentier, avec lequel elle demeure à Malakoff (Seine); 2^o mademoiselle Anna-Adélaïde-Augustine NOËL, employée de commerce, demeurant à Paris; 3^o monsieur Auguste-Antoine-René NOËL, employé de commerce, demeurant à Asnières (Seine), et 4^o madame Hyacinthe-Marie-Eugénie BELIN, épouse de monsieur Auguste-Léon-Léonor Coquoin, pharmacien, avec lequel elle demeure à Gagny (Seine-et-Oise), ayant tous élu domicile en l'étude dudit M^e BLANC, notaire.

Une propriété meublée appelée *Villa des Roches*, située à Monaco, boulevard de l'Ouest, portée au plan cadastral sous le numéro 435 de la section B, et confinant : du nord, au boulevard de l'Ouest; du midi, à la rue des Moneghetti; du levant, à la villa Magali, et du couchant, à un terrain dépendant de la villa Lorenza.

Cette acquisition a été faite au prix de cent dix mille francs, c. 110,000 francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 24 mai 1898.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

Signé : A. BLANC.

Les familles ARNULF, CHAVANIS, GASTAUD, NOIREL et tous les parents remercient vivement les membres du Sport Vélocipédique Monégasque, ainsi que toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur regretté

Monsieur Emmanuel ARNULF

et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de bien vouloir excuser un oubli en ces douloureuses circonstances.

La messe de huitaine sera dite le mercredi 25 courant, à 8 heures précises du matin, en l'église Sainte-Dévote.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 Mai 1898

CANNES, b. *Reine des Anges*, fr. c. Oreingo sable.
ID. b. *Indus* fr. c. Tassis id.
ID. b. *Louise*, fr. c. Garel, id.
NICE, b. *Trois-Sœurs*, fr. c. Gandolphe terre de bruyère.
CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, sable.
ID. b. *Fortune*, fr. c. Roux, id.
ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.

Départs du 16 au 22 mai

CANNES, b. *Reine des Anges*, fr. c. Oreingo sur lest.
ID. b. *Indus*, fr. c. Tassis id.
ID. b. *Louise*, fr. c. Garel, id.
ID. b. *Trois-Sœurs*, fr. c. Gandolphe id.
ID. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Roux, id.
ID. b. *Monte Carlo*, fr. c. Ferrero id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1^{er} CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tous faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de Chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LE MONTEUR
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
16	760.8	759.8	759.8	758.1	758.1	17.8	19.1	22.0	20.0	17.0	78	S O faible	Beau		
17	756.2	755.8	755.0	755.0	755.1	17.0	18.9	18.3	17.2	16.1	79	S E fort	Couvert		
18	752.0	751.3	751.1	750.8	749.9	16.8	17.0	16.8	15.0	15.0	83	id.	Couvert, pluie		
19	749.7	749.1	749.0	749.0	749.0	17.5	20.0	23.1	18.2	16.8	87	S O faible	Nuageux		
20	751.3	752.7	753.8	754.8	755.6	16.2	15.3	17.0	16.0	15.2	85	id.	Couvert, pluie		
21	759.0	759.1	759.3	759.0	758.9	16.5	18.2	20.0	18.0	15.9	89	id.	Nuageux		
22	758.0	756.0	755.2	754.8	753.1	15.2	17.0	18.0	18.2	18.6	72	S E très fort	Couvert, pluie		
DATES		16	17	18	19	20	21	22							
TEMPÉRATURES		Maxima	22.9	21.0	17.9	23.1	20.8	22.2	20.3						
EXTREMES		Minima	16.1	15.3	14.6	15.5	14.6	14.0	15.1						

Pluie tombée : 20^{mm} 5

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales.
Soulagement immédiat
GUÉRISON par les
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

CIGARES GICQUEL

Imprimerie de Monaco, 1898